

RAPPORT N° 438 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 5 MAI 2024

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 27 avril au 4 mai 2024 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au cours de cette période, au moins deux (2) personnes ont été assassinées dans les provinces de Cibitoke et Gitega.

Le rapport déplore aussi le cas de trois (3) personnes d'une même famille enlevées le même jour et portées disparues depuis le 18 avril 2024 en mairie de Bujumbura.

1. Atteintes au droit à la vie

- Dans la nuit de samedi 27 avril 2024, vers 22 heures, un homme connu sous le nom d'Antoine Nizigiyimana, âgé de 62 ans, a été assassiné à coups de machettes par des individus non identifiés sur la sous-colline de Mabuye de la colline de Butaramuka, en commune de Mugina de la province de Cibitoke (nord-ouest du Burundi). Il avait passé la soirée à partager un verre avec des voisins dans une buvette de la localité.

Selon des témoins de la découverte macabre, le corps de la victime a été retrouvé, décapité, dans un champ de manioc, à quelques 500 mètres de son domicile situé sur la même sous-colline de Mabuye.

Des sources locales ont affirmé que le défunt était souvent accusé de sorcellerie et qu'il recevait régulièrement des menaces téléphoniques anonymes à la suite d'un procès foncier qu'il avait gagné au début de cette année.

SOS-Torture Burundi déplore la persistance des cas d'assassinats ciblés en province de Cibitoke, commis souvent en toute impunité ou suivis d'enquêtes non

concluantes. Elle demande l'ouverture d'une enquête crédible et approfondie pour identifier les auteurs du crime et les punir conformément à la loi.

- Dans la nuit de samedi 27 avril 2024, vers 22 heures, un imbonerakure¹ et enseignant de l'école fondamentale de Nyakeru connu sous le nom de François-Xavier Habonimana a été assassiné à coups de balles tirées par des individus non identifiés qui lui avaient tendu une embuscade près de son domicile situé sur la colline de Mugitega de la zone et commune de Bugendana, en province de Gitega (centre du Burundi).

Selon des sources locales, François-Xavier Habonimana, également un des membres du Conseil communal de Bugendana, avait passé la soirée à partager un verre avec ses amis au centre de négoce de Bugendana. En rentrant, alors qu'il s'approchait de son domicile, à quelques 500 mètres, François-Xavier Habonimana a reçu plusieurs balles à la tête et au niveau de la poitrine et il est décédé sur-le-champ.

Les mêmes sources estiment que l'assassinat de François-Xavier Habonimana serait lié aux chicanes internes relatives au positionnement sur les listes électorales pour les prochaines élections de 2025.

SOS-Torture Burundi demande aux autorités policières et judiciaires de mener une enquête minutieuse et approfondie pour identifier les auteurs de cet assassinat et les traduire devant la justice.

2. Cas d'enlèvements ou de disparitions forcées

- Une information parvenue à SOS-Torture Burundi a révélé qu'en date du 18 avril 2024, trois personnes d'une même famille, Tharcisse Ndayiragije, Nestor

¹ Ligue de la jeunesse affiliée au parti au pouvoir, le Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Forces pour la Défense de la Démocratie (CNDD-FDD).

Ndaruhekeye alias Mandela et Aristide Nitunga, ont été enlevées le même jour par des individus non identifiés et sont portées disparues depuis ce jour.

Selon des sources locales, Tharcisse Ndayiragije, âgé de 38 ans et père de 5 enfants, a quitté sa colline natale de Buringa, en commune de Muhuta de la province de Rumonge (sud-ouest du Burundi) en direction de la capitale économique Bujumbura en vue de déposer une plainte au ministère de la justice dans une affaire foncière qui l'oppose à la famille Sylvestre Barangeza depuis plus de quatre ans. Après avoir parlé au téléphone, vers 14 heures, à certains membres de sa famille pour leur annoncer qu'il venait d'arriver à Bujumbura, Tharcisse Ndayiragije est devenu injoignable à son téléphone. Sa famille a alors attendu en vain son retour au domicile et l'a recherché partout sans succès.

D'après les mêmes sources, Nestor Ndaruhekeye alias Mandela, un policier chauffeur du commissaire provincial de Rumonge ayant le grade de caporal-chef, se trouvait à Bujumbura pour la réparation du véhicule de service. Avant de disparaître le même jour du 18 avril 2024, il a dit à ses collègues qu'il allait rencontrer son frère [Tharcisse Ndayiragije] descendu à Bujumbura avant de retourner à l'intérieur du pays. Depuis ce jour, personne n'a plus revu Nestor Ndaruhekeye alias Mandela ; sa famille a essayé de le chercher partout sans succès. Mais, ce qui est bizarre, les mêmes sources ont révélé que ledit véhicule en réparation et les effets de service du caporal-chef Nestor Ndaruhekeye, y compris son fusil de service, ont été conduits au commissariat municipal de Bujumbura situé dans les anciens bureaux du Bureau spécial de recherche (BSR).

Pour le cas d'Aristide Nitunga (beau-frère de Tharcisse Ndayiragije), agent d'une microfinance « Hauge Family », il a quitté le même jour du 18 avril 2024 sa résidence située au quartier de Musaga dans la ville de Bujumbura pour se rendre, comme d'habitude, à son service. Toutefois, ses colocataires ont attendu en vain le retour d'Aristide Nitunga et ils ont essayé de l'appeler à son téléphone qui était éteint. Ils se sont même rendus le lendemain à son service pour

s'enquérir du sort d'Aristide Nitunga et on leur a répondu qu'il était rentré à la fin de la journée comme d'habitude et qu'il n'avait même pas demandé de congé pour s'absenter ce jour. Aristide Nitunga est porté disparu depuis ce jour et personne ne connaît son sort.

Des membres de leur famille pensent que la disparition de Tharcisse Nitunga, Nestor Ndaruhekeye alias Mandela et Aristide Nitunga, est directement liée au conflit foncier avec la famille de Sylvestre Barangenza.

SOS-Torture Burundi demande à la police de mener des investigations approfondies en vue découvrir la destination et le sort de ces trois personnes jusqu'ici portées disparues et d'engager des poursuites pénales contre leurs ravisseurs.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situés à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.